

**G.A.D.E.L**  
**GROUPEMENT ASSOCIATIF DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU LOT**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2017**

---

**I - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** (Transport, Urbanisme, ICPE, services publics)

**1. Ligne SNCF Cahors/Capdenac**

Le GADEL, membre avec @CHD, ARLFCCF, Quercy-Rail de la « coordination portant projet d'itinéraire cyclable alternatif à celui du CD », a, comme en 2016 participé activement aux actions visant dans un premier temps à obtenir un moratoire concernant le non déferrement de la voie ferrée Cahors-Capdenac.

2017 a démarré dans une certaine satisfaction : la Région Occitanie actant, au travers de la clôture des EGRIM (14/12/2016) et par un écrit de M. Gibelin, un moratoire associé au non déferrement de cette voie.

On peut légitimement penser que notre action dans la coordination, visant à lui donner une cohérence politique en termes d'aménagement socio-économique et touristique du territoire, de préoccupations énergétiques et environnementales, de mobilité, a été déterminante.

A souligner également l'impact de l'argumentaire développé dans notre « 4 pages » (toujours disponible sur demande...).

Ces EGRIM avaient également acté la mise en place (dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2017...) d'un « Comité Départemental Transport ». Suite à un courrier envoyé à Mme DELGA, nous avons obtenu de pouvoir participer à ce comité, lequel... n'a toujours pas été constitué !

Cette reconnaissance nous a certainement donné quelque écoute médiatique : conférence de presse du 25/01, interview dans la Dépêche du 14/02, communiqué de presse du 11/07.

Il serait plaisant de penser que c'est la pertinence de nos propositions qui a conduit M. Rigal à rencontrer la coordination à 2 reprises les 21/03 et 17/10 (voir comptes rendus) ! Mais nous avons pu constater à chaque fois l'absence totale de contre argumentaire de sa part.

En revanche, son invitation à « être auditionnés » le 18/12 en commission permanente du CD ne laisse pas d'ambiguïté. Il s'agissait pour lui d'honorer une de ses promesses. Le comportement totalement atone, amorphe, de l'assemblée face à notre intervention est révélateur. On peut légitimement penser que les jeux étaient faits et que notre intervention n'était nullement destinée à participer à la réflexion de cette noble assemblée.

La mise en délibération, au Conseil Départemental le 1<sup>er</sup> février 2018, de « la création d'un syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien des Voies Vertes » ne laisse plus d'ambiguïté : le dossier était bien ficelé.

La lutte n'est pas terminée... La position de la région n'a pour le moment pas varié : une entrevue est demandée à Mme DELGA . On peut également espérer (et donc susciter...) une saine prise de conscience des collectivités concernées (ex. CC Pays de Lalbenque). A suivre donc.

2. **Voie d'Avenir** : le référé suspension obtenu par l'association « Vallées de la Doue et du Vignon » a stoppé les travaux. Le recours en annulation devrait être jugé dans le 1<sup>er</sup> semestre 2018 par le tribunal administratif.
3. **Assises de la mobilité** : copie de la participation du GADEL peut être obtenue auprès du secrétariat.
4. **CDAC** (aménagement commerciaux) : les demandes du GADEL d'équipement systématique de récupération des eaux de pluie et de couvertures photovoltaïques n'aboutissent toujours pas. Là encore, le vote de soutien des élus fait défaut...
5. **Commission départementale de consultation en matière d'urbanisme** : pas de rapport enregistré.
6. **CDPNAF** : 8 réunions cette année (42 dossiers traités). Même si les services de l'Etat restent garants du respect de la réglementation en vigueur, les avis donnés au Préfet par la Commission restent dépendants des groupes de pression (élus, représentants du monde agricole...), ces derniers ayant parfois des objectifs très éloignés de ceux concernant la protection des espaces naturels agricoles et forestiers. Les associations, dans leur soutien aux administrations instructrices, sont trop minoritaires pour résister aux coalitions contraires à l'Intérêt Général.

Au résultat, des consommations d'espaces, notamment naturels, qui auraient dû être évitées !

7. **CODENAPS** - Schéma régional des Carrières/CLIS Imerys
  - **SRC** : il va se substituer au Schéma départemental. D'ores et déjà les associations concernées doivent faire remonter via le GADEL ou directement à FNE Midi-Pyrénées leurs remarques et doléances sur le sujet. Notre représentant a déposé une participation écrite au nom du GADEL.
  - **CLIS Imerys** : tout avait été organisé afin de cautionner l'extension de la mine du FRAU sur les terrains de l'ONF. Les APNE ont argumenté contre l'aliénation du bien public. Les représentants du Conseil Départemental n'ont pas défendu l'intégrité de l'ENS. Le dossier est la consultation des services de l'Etat. L'Enquête Publique suivra.
8. **CODERST**

En 2017 la structure a été réunie 8 fois sur les thèmes industrie (4 dossiers), agriculture (6 ), AEP (6 ), assainissement (3 ), projets routiers (2 ), stockage tri et traitement de déchets (5 ), sécurité des barrages (1 ), chambre funéraire (1 ).

Ont en outre été traités la déclinaison du Plan national de lutte contre les arboviroses, le Plan régional santé-environnement (PRSE3), le dispositif zonal de gestion de la pollution de l'air.

Le GADEL a prononcé 4 avis défavorables (méthanisations de Gramat et de Mayrac, prélèvements dans les cours d'eau pour l'irrigation) et 2 abstentions (pisciculture de St Martin-le-Redon et dossier loi sur l'eau RD720 à St Michel de Bannières-Vayrac).

9. **Commission de consultation des services publics locaux (Syded)**

- **Activité Déchets**

Le programme « territoire zéro déchet, zéro gaspi » (Economie Circulaire) est entré en phase opérationnelle.

La gestion des déchets est désormais gérée au niveau régional. La production OMR s'élève à 589 kilos/habitant.

Création d'un espace réemploi à Puy l'Evêque et à Vayrac.

Réhabilitation complète prévue du site des Matalines à Catus. Enquête publique 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

- **Activité ENR**

Gestion de 13 réseaux de chaleur (1254 habitants raccordés). Démarrage des travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche du réseau Gourdon, de celui de Capdenac-gare et de Figeac-ville. Engagement de la mise aux normes ISO14001 des réseaux anciens.

- **Activité eau potable**

Maîtrise d'œuvre et assistance auprès de 28 collectivités membres.

- **Activité assainissement**

Assistance technique à l'exploitation de 194 STEP. Compostage et épandage de 10263 tonnes de boues de stations de traitement des eaux usées.

- **Activité eau naturelle**

Prélèvements d'eau et analyses. Gestion des eaux de baignade.

10. **SRADDET** (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement et d'Egalité des Territoires).

Le GADEL participe à la réflexion en cours.

11. **Revitalisation des centres bourgs** : les débats ont porté sur l'habitat et le logement, l'économie de proximité, le tourisme et le patrimoine, la culture et l'animation locale, l'aménagement du cadre de vie...

**II - EAU**

1. Participation hebdomadaire au Comité de gestion de l'étiage. Les irriguants réclament toujours la création de réserves de substitution plutôt que d'envisager un changement d'orientation de la production et une diversification des pratiques.

Un répertoire des retenues collinaires tombées en désuétude en Quercy Blanc a été demandé.

2. Cartographie des cours d'eau : relevés de terrain Bouriane réalisés et Quercy Blanc en voie d'achèvement. Edition par la DDT d'un guide d' « entretien des cours d'eau ».
3. SLGRI Cahors/Luzech : stratégie locale de gestion des risques d'inondation élaborés par l'Entente Vallée du Lot.

4. Consultation en ligne sur l'arrêté cadre concernant la gestion de l'eau à l'étiage
5. Pollution AEP Chartreux : saisine de l'ARS qui rappelle le caractère karstique de l'impluvium (pollutions diffuses) . D'où le rôle majeur de la prévention !
6. Forum local de l'eau bassin versant du Lot le 5 octobre 2017 : le constat est fait de la nécessité de « réduire notre dépendance à l'eau et renforcer la résilience de notre territoire ». Mais les actes ne suivent pas... Le GADEL fait de vaines propositions !
7. Enquêtes publiques et consultations en ligne : ZNT des points d'eau, dragage du Lot navigable Larnagol/Soturac, restauration du Tournefeuille. Nos dépositions n'ont guère d'influence sur le résultat.

### **III – AGRICULTURE**

Les contacts avec le monde agricole ont eu lieu dans le cadre des politiques de l'eau, de l'énergie, de l'organisation du territoire. Le dialogue reste tendu avec la Chambre d'agriculture et les syndicats majoritaires. Partenariat privilégié avec la Confédération Paysanne.

### **IV - ENERGIE**

#### **1. Photovoltaïque au sol**

- Loubressac : demande de saisine du CNPN dans le cadre de l'enquête publique
- Gramat : projet sur réhabilitation d'une ancienne décharge
- projet citoyen à Brengues (Céléwat).

Pour les deux derniers dossiers le GADEL n'a pas été sollicité.

#### **2. Méthanisation**

- Journée de formation FNE « la méthanisation en question » : prévu à Cahors le 18 novembre 2017, reporté au 6 janvier 2018.
- Projet de 4 méthaniseurs à la ferme dans le figeacois : GADEL consulté par les porteurs de projet « Fermes de Figeac » et « Méthaseli ». Pourparlers en cours sous l'égide de la sous-préfète de Figeac ( COPIL).

3. **Campagne anti-Linky** : soutien du Collectif 46 en constitution, des groupes locaux et des militants individuels (manifestation du 7 octobre 2017, participation à des réunions publiques...).

### **V - SANTE ENVIRONNEMENT**

- Membre de l'ATMO (ex ORAMIP)
- Obtention de la régularisation des chaudières SYDED à CATUS et SOUSCEYRAC. Autres dossiers de mise aux normes à suivre notamment celui de Livernon.
- Poursuite de l'opération « Radon en Ségala » en partenariat avec ARS et ViTes dans le cadre du contrat local de santé (CLS) du Grand Figeac.
- CLIS du CEA de Gramat : pour des raisons personnelles nos représentants n'ont pu assister à la séance de lancement.

- Brûlage de déchets : demande de révision de l'arrêté préfectoral spécifique. Edition DDT d'un dépliant « Pollution de l'air ».
- Bilans qualité de l'air : suite à la révélation des pollutions par les pesticides et les particules fines en basse vallée du Lot, de nouvelles investigations ont été enclenchées par l'ARS qui a mis en place une campagne de mesures de la qualité de l'air à Figeac et Cahors.

## **VI - NATURE et BIODIVERSITE**

- Partenariats avec la LPO Lot, la SNL, le CEN Midi-Pyrénées,
  - CA LPO Lot et SNL
  - Opérations Natura 2000
  - Comité de suivi du Parc d'activités de Cahors Sud
  - COFIL de l'arrêté préfectoral Protection des Rapaces
  - participation à la consultation en ligne sur le projet arrêté préfectoral Rapaces.
- Information : selon de récentes études, la biodiversité ordinaire oiseaux en France aurait chuté d'un tiers ces quinze dernières années... Les causes principales seraient la sur-mécanisation agricole, la modification des paysages et l'usage des pesticides et autres intrants polluants.

## **VII - ODPP (Observatoire Départemental Permanent des Pollutions)**

### **1. Contentieux**

- Méthaniseur de GRAMAT : les divers recours engagés sont en cours de traitement.
- Méthaniseur de MAYRAC : association locale et riverains ont fait le choix du dialogue dans le cadre d'un CLIS dont nous avons demandé la création.
- Pollution de l'Escaumels (EDF) : la médiation pénale nous a permis de recevoir 2200euros de dommages et intérêts
- Platanes de Bégoux (Appel)
- Publicité Cahors (Appel)
- Synergie : le dossier piétine malgré nos relances régulières...
- Trafic espèces protégées : l'instruction suit son cours
- Plainte GOLFECH classée
- SOLEV : suite à l'absence de réactivité du Parquet, assignation devant le TI.
- Doline comblée à CRAYSSAC : régularisation à la demande du Parquet et classement sans suite. Nous dénonçons les anomalies qui subsistent.
- Exploitation ICPE non autorisée à ESPERE : dossier communiqué au magistrat du Parquet : dans l'attente de sa décision.

### **2. Signalements et suivis de dossiers** : partenariat avec services de l'Etat et maires via le « référent préfet »

- Pollution ZH de Saint Bressou
- Brûlages à ESPERE : courrier au procureur
- Destruction de nids d'hirondelles à Luzech : sans suite de la part de l'ONCFS qui n'a pas pu localiser le sinistre. A surveiller printemps 2018.
- Relevés d'infractions publicitaires en zone d'activités de Cahors Sud
- Panneaux lumineux illégaux en sorties d'agglomération à Cahors
- Travaux de dérivation non autorisés sur le ruisseau du Clédelles à Puy l'Evêque. Ru affluent en rive gauche à cartographier (parcours motorisé).

- Remise en l'état d'un rehaussement de sol en bordure de ruisseau à Espère
- Pollution du Rieutor à St Denis-Catus
- Construction illégale à St Denis-Catus (changement de vocation)
- Réhabilitation partielle d'une décharge à St Denis-Catus
- Projet de déviation de la VC1 à St Denis- Catus
- Décharges à CATUS : Crucès (1) et Staldou (2)
- Pollution entreprise BTP à Puy l'Evêque
- Décharges diverses à Flaugnac
- Décharge d'Englandières à Cahors
- CARENNAC : dépôt de traverses SNCF (île Calypso)
- Décharges de pneumatiques : LALBENQUE, VARAIRE, VAYLATS, MONTDOUMERC.
- Décharge de Bagat en Quercy.
- VHU à Lacapelle-Cabanac
- Décharges (4) à Labastide-Marnhac
- Pollution par plastiques agricoles à Montamel
- Stocks de déchets de pneumatiques à Lachapelle-Auzac : Recyvalor a achevé la résorption des 17.000 tonnes de déchets de pneumatiques (coût : 2,3 millions d'euros). Le GADEL a suivi le dossier depuis le début de la mission en 2012.
- Publicités illégales : quelque 300 panneaux retirés ou normalisés en 2017.

**VIII - COMMUNICATION, PARTENARIAT, VIE ASSOCIATIVE et PARTICIPATION au DEBAT PUBLIC**

- Site GADEL : migration et refonte en cours à la même adresse
- Interventions dans les médias : journaux, radios locales
- Contacts Grand public : accueil espace Clément Marot sur rendez-vous
- Présence aux manifestations officielles (départ préfète...).
- Réunions téléphoniques, rencontres avec les partenaires, participations à Forums et animations militantes (fête des Faucheurs, Jardins Bourians...).
- Représentativité : voir annexe.

Le Secrétaire général  
Alain AUPEIX

Le Président  
Jacques Philbert

Cahors Assemblée Générale du 24 mars 2018.